

Les Nouvelles de L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(Editions F.-X. de Guibert) 3, rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris

"Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main."

J.Carmignac

n° 15 - juillet 2002

Attention Assemblée Générale le samedi 28 septembre 2002. Voir en page 2

Editorial

Madame Boschet, membre de la première heure de notre conseil d'administration, a bien voulu nous faire part de son expérience – aujourd'hui si difficile – de catéchiste.

C'est, très modestement, le témoignage d'une catholique « de la base » que je vous livre.

Depuis plus de trente ans, je suis catéchiste paroissiale (« animatrice » dit-on maintenant). C'est dans cette activité que j'ai connu Mademoiselle Demanche.

Je réunis chaque semaine pour une heure – chez moi, ce qui me donne quelque liberté – un groupe de 6 à 8 enfants, entre huit et dix ans. Et, depuis le début, je dois utiliser une méthode basée sur des « parcours » élaborés à base de thèmes, parcours qui, s'ils ont varié dans le temps, sont restés dans la droite ligne du flou artistique, et dans lesquels j'ai toujours vainement cherché les éléments de mon petit catéchisme. M'étant à peu près libérée des dessins, découpages, panneaux et autres activités censées amuser ou intéresser les enfants, je concentre notre travail sur une présentation de l'Ancien Testament en m'appuyant sur le *Panorama d'Histoire Biblique* pour mettre en place les événements, les personnages et quelques repères chronologiques ; et quand j'aborde les Evangiles, je n'élude pas les vérités à croire, les commandements, les sept sacrements, toutes choses pratiquement hors programme. Les enfants, de famille majoritairement peu religieuses, sont vivement intéressés, et souvent meilleurs juges que les adultes.

Pour notre formation d'« animatrices », nous avons une réunion mensuelle sous l'égide d'une responsable formée à l'Institut Catholique de Paris. Et c'est là qu'on peut apprécier la

- 1...Editorial :Témoignage d'une catéchiste, par Bernadette Boschet.
- 3...La position des linges, par Antoine Luciani.
- 4...« Les Evangiles sont essentiellement des témoignages », par l'abbé Carmignac.
- 5...Réactions après la publication de « Jésus dans l'Histoire » : opposition fautive entre foi et raison, par Bruno Bioul.
- 6...Interrogation d'un catéchiste, par Luc Elmlinger puis réponse par M.-C. Ceruti.
- 8...Sur le 7Q5 : Françoise Demanche, Bruno Bioul, Carsten Peter Thiede...
- 10..A propos de la 2^e Epître de Pierre, par Paul Bousset.
- 11..Photo de la jarre "Roma", trouvée dans la grotte 7 de Qumrân.

distance entre l'enseignement que nous avons reçu dans notre jeunesse et le relativisme qui règne maintenant.

On part du « vécu » des enfants pour arriver progressivement à l'étude d'un texte biblique. Par exemple lorsqu'on étudie le récit de la Genèse (étudié en fin d'année, « parce que ce livre a été écrit assez tard ») on doit chercher des illustrations de la permanence de la création dans le monde actuel. Ainsi, on prendra l'exemple du boulanger qui crée des pains, sans trop veiller à ce que, si le mot est le même, « création », l'acte du Créateur et celui du boulanger ne sont pas du tout du même ordre...

Naturellement on nous enseigne que les Evangiles ont été écrits tardivement, ce qui permet d'en relativiser le contenu. Et quand je fais remarquer qu'aucun de ces textes ne fait allusion à l'an 70 et à un événement aussi crucial que la destruction de Jérusalem, on me répond que l'Evangile de Jean fait parler Jésus de la ruine de Jérusalem.

Bien sûr, plus de par cœur, plus d'obligation d'assister à la messe dominicale - sauf incitation à venir à la messe mensuelle « des familles », messe plus « animée » que liturgique.

J'ai essayé de garder le cap en prenant pour guides les documents du Vatican, et lorsque Melle Demanche m'a fait connaître l'association, c'est d'enthousiasme que j'y ai adhéré.

J'ajouterai que le catéchisme est confié à des jeunes femmes qui, pour la plupart, n'ont guère plus que leur bonne volonté à offrir. Si bien que, de suspectes qu'elles ont été pendant des années, mes convictions sont devenues peu à peu références et me permettent un travail de base modeste, mais qui, je l'ai constaté, a pu porter quelques fruits.

Bernadette Boschet - 7 juin 2002

Nouvelles brèves

Nous avons reçu des lettres charmantes pour nous offrir une aide compétente et bénévole pour nos traductions d'allemand, de même un de nos adhérents nous a mis en contact avec un ami qui nous a prêté une aide semblable pour nos traductions en espagnol. Nous sommes extrêmement touchés et remercions très vivement nos correspondants et leurs amis, qui sont devenus les nôtres.

Madame Eusthatia Kostopoulos nous fait savoir que M. Hahneman dans *Muratorian Fragment and the development of the canon* (Claredon Press Oxford) décale le Canon de Muratori d'un ou deux siècles. Ricciotti le date de 180, le grand Larousse du début du 3^{ème} siècle. C'est la plus ancienne liste des livres acceptés comme canoniques par l'Eglise. Déplacer l'époque de sa rédaction ouvre la porte aux apocryphes, à la gnose... Un de nos lecteurs sait-il comment cet ouvrage a été daté ?

Madame Kostopoulos nous signale par ailleurs que plusieurs groupes en Grèce proclament, en provoquant d'énormes dégâts, que I Pierre 5, 13 est à prendre au pied de la lettre et que Saint Pierre n'a jamais été à Rome. Nous attendons vos commentaires.

Nous remercions les personnes qui se sont mises à jour de leur cotisation annuelle fixée à 15,25 euros et à 7 euros en cas de nécessité. Vous pouvez adresser soit un virement postal au CCP : LA SOURCE 44 655 98 B, soit un chèque bancaire ou postal rédigé au nom de "Association Jean Carmignac" (Ed. François-Xavier de Guibert), 3 rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris. Merci !

L'assemblée générale de notre association a été fixée au samedi 30 septembre 2002 à 10h. Elle sera précédée d'une messe à 9h. Les lieux et autres détails vous seront indiqués en temps utiles par courrier séparé. Nous avons vraiment besoin de chacun et spécialement de vous qui lisez cette notice.

La position des linges

(en Saint Jean 20, 6-7)

Nous continuons à publier les lettres qui nous ont été envoyées à propos de la traduction à donner au passage de Saint Jean relatif à la position des linges après la Résurrection. Le Professeur Luciani avait fait une étude approfondie de la question qu'il a bien voulu réduire pour nous vu les modestes dimensions de notre bulletin. Nous l'en remercions.

Le Tombeau vide

« Il vit et il crut. » Mais que vit donc le disciple bien-aimé qui le fit croire ? Les versets du quatrième évangile (20, 5-8) ne sont plus clairs pour nous, et ont suscité une abondante littérature ; les traductions sont diverses et témoignent de l'embarras des traducteurs. Aucune ne nous paraît entièrement satisfaisante. La difficulté tient d'abord au sens des mots ; οθόνια (othonia) : linceul ou bandelettes? σουδάριον (soudarion) : serviette ou linceul ? Et que signifie au juste εἰς ἕνα τόπον (eis hēna topon) ? Elle tient ensuite à ce que la disposition des linges funéraires, quelle qu'elle soit, semble impropre à prouver la résurrection. Ajoutons une étrangeté : nous attendrions « ils ne virent que les linges... etc. » Le fait capital – la disparition du corps – est passé sous silence. La place nous manque pour examiner les très nombreuses interprétations de ces versets, et relever les faiblesses de chacune. Notons seulement que la plupart des exégètes avouent leur perplexité et ne sont pas eux-mêmes entièrement satisfaits de leurs traductions.

Dans ces conditions est-il téméraire de proposer une traduction nouvelle qui, loin de prétendre clore le débat, ne demande qu'à subir l'épreuve de la critique ?

La voici : « et, passant la tête, de gisant, il ne voit que les bandes ; il n'entra pourtant pas. Alors arrive aussi Simon Pierre, qui le suivait, et il entra dans le tombeau. Il considère les bandes gisantes, et la serviette qui était sur sa tête, mais seules, au lieu d'un gisant avec les bandes, enveloppé d'un linceul et déposé sur l'unique banquette. »

Cette traduction oppose fortement ce que les disciples virent, et ce qu'ils s'attendaient à voir, οὐ... ἀλλά (ou... alla) : « *et non pas... mais* », l'accent portant sur le second terme, ce qui invite à le faire porter en tête dans la traduction française et fait de κείμενον (keimenon) un substantif et non un participe. Elle a, croyons-nous, le mérite de laisser à οθόνια (othonia) et à σουδάριον (soudarion) leur sens le plus naturel : « bandes » et « serviette » et d'expliquer enfin l'énigmatique εἰς ἕνα τόπον (eis hēna topon) : il n'y avait qu'une banquette, et aucun autre corps, sur une banquette voisine, ne permettait le doute.

Et la σινδών (sindōn) – le linceul – dira-t-on ? Saint Jean n'en parle pas, tout simplement parce qu'il a disparu. Le Christ, en ressuscitant, a emporté le linceul qui lui sert de vêtement.

On ne manquera pas de se poser une question : comment se fait-il que cette construction qui, bien que paraissant heurtée, lève les principales difficultés du texte, ne soit jamais venue à l'esprit de personne ? Osons une réponse. Si on lit ces versets en suivant un ordre simplement grammatical et logique on sera inévitablement porté à faire de κείμενον (keimenon) un participe sagement accordé à σουδάριον (soudarion) qui précède, et l'on tombera alors dans les inextricables difficultés dont nous avons parlé.

Imaginons, au contraire, que la phrase suive un ordre que nous appellerons « émotionnel » : les disciples sont bouleversés par la nouvelle qu'apporte Marie de Magdala ; ils courent au tombeau, avec, sous la paupière, l'image de ce corps gisant dans son linceul, que l'on dit disparu [notons le mot κείμενον (keimenon) qui répond au ἔθηκον (éthēkan) de 19, 42 : *ils le déposèrent*, le verbe κείμαι (keimai) servant justement

de passif à τίθημι (tithêmi) ; notons aussi ἐντετυλιγμένον (entétuligménon) qui rappelle le ἐνετύλιξεν (énétulixen) de Matthieu 27, 59 : « *il l'enveloppe* ».

Jean, donc, le premier, se penche et, dans la pénombre, il ne voit que les bandes, qui sont blanches, et se détachent sur un fond obscur – l'ordre des mots κείμενα τὰ ὀθόνια (keiména ta othonia) et non τὰ ὀθόνια κείμενα (ta othonia keimena) imposant la traduction « il ne voit que les bandes ». Entre ensuite Pierre, suivi de Jean. Leur regard cherche maintenant à comprendre : θεωρεῖ (théôreî), *il considère*, et non plus βλέπει (blépei), *il voit*. Pourquoi, si le corps a été enlevé, cette serviette et ces bandes sont-elles restées là ? Machinalement ils cherchent une autre banquette, où pourrait se trouver un corps, qui serait celui de Jésus. Mais il n'y a qu'une place. C'est alors, pour le disciple bien aimé, le rai de lumière. *Il vit et il crut*. Ces versets, dans leur allure heurtée, épousent et nous communiquent les émotions qui ont étreint le cœur des apôtres. Cela a-t-il pu être inventé ?

Antoine Lucani

Les Evangiles sont essentiellement des témoignages

Conférence de Cambrai 1986 par l'abbé Carmignac

Nous vous proposons ci-dessous un autre passage de la conférence que l'abbé Carmignac a prononcée à Cambrai en 1986 et dont vous avez déjà pu lire plusieurs extraits. Le langage parlé, vous vous en souvenez, a été conservé suivant le désir de Mademoiselle Demanche. L'extrait est court pour éviter de devoir couper le passage suivant qui forme un tout. Vous pourrez le lire dans le prochain numéro.

On discute beaucoup maintenant, enfin on discutait, pour savoir quel est le genre littéraire des Evangiles ou si vous voulez, qu'est-ce que c'est « un Evangile » ? Si vous posez cette question-là scientifiquement : « Qu'est-ce que c'est qu'un Evangile ? », eh bien, beaucoup de savants disent maintenant, à la suite de Bultmann évidemment, tout ça ce sont des présentations de la foi des communautés primitives qui attribuent à Jésus un certain nombre de faits... bon ! Or, cette définition des Evangiles est manifestement fautive. La vraie définition est tout à fait autre chose : les Evangiles sont essentiellement des témoignages, et pour cela, il y a comme preuve d'abord le prologue de l'Evangile de Saint Luc, en insistant sur les quatre premiers versets. Ils sont très importants car ils nous donnent un renseignement sur ce qui existait avant l'Evangile de Saint Luc. Ils s'adressent à quelqu'un qui s'appelait Théophile et ils lui disent que, pour que Théophile puisse vérifier la valeur des choses qu'il a entendu rapporter sur Jésus, Luc a recueilli le témoignage des gens qui ont vu Jésus et qui l'ont entendu, et que ce témoignage, il l'a mis en ordre pour lui fournir justement une vérification de ce qu'il a enseigné. Donc Saint Luc dans son prologue dit clairement qu'il veut fournir un témoignage sur ce que Jésus a dit et a fait, pour montrer la solidité de l'enseignement qui se transmettait à ce moment-là.

Dans l'Evangile de Saint Jean – jusqu'à présent je vous ai parlé surtout des Synoptiques – mais dans l'Evangile de Saint Jean, Saint Jean à chaque instant emploie le mot « témoignage » : « Ceci a été raconté et celui qui l'a vu en rend témoignage afin que vous ayez la foi et que vous croyiez que Jésus est fils de Dieu », etc. ... C'est répété plusieurs fois dans l'Evangile de Saint Jean. L'Evangile de Saint Jean se donne manifestement comme un témoignage. Donc celui de Luc aussi.

Qu'est-ce qu'il en est de Matthieu et de Marc ?

Jean Carmignac

« La vérité n'est pas le résultat du consensus mais de l'adéquation de l'intelligence à la réalité objective »

Nous publions la fin de l'exposé de Monsieur Bioul, rédacteur en chef de la revue Les Dossiers d'archéologie, à notre dernière assemblée générale.

Je voudrais terminer cet exposé en vous citant quelques extraits de lettres que j'ai reçues à la rédaction des *Dossiers d'Archéologie*, et qui me paraissent très éclairantes sur l'état d'esprit régnant parmi nos contemporains. Voici pour commencer un monsieur qui m'écrit qu'il a été offusqué et fortement choqué par notre numéro sur "*Jésus au regard de l'Histoire*", en particulier par les propos de M. Raffard de Brienne, l'auteur de l'article sur le Saint Suaire : « Que les choses soient bien claires, chacun de nous a la liberté complète de ses opinions ; mais que certaines d'entre elles soient développées dans vos colonnes pose un problème de fond ; le croyant fait un choix qu'il n'a pas besoin de prouver. Le scientifique, lui, doute continuellement ; il est astreint à la rigueur et à l'objectivité. Personne à ce jour ne peut parvenir évidemment à prouver scientifiquement l'existence de Dieu ». Cette citation nécessite quelques commentaires : je dirais d'abord que ce monsieur n'a sans doute pas lu la Somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin qui a bien montré la possibilité de prouver rationnellement (c'est-à-dire scientifiquement puisque pour ce monsieur la science EST la raison) l'existence de Dieu (et le saint dominicain n'est pas le seul à l'avoir fait !). Ensuite, il est évident que cette personne, comme beaucoup d'autres, utilise un vocabulaire qu'elle ne comprend pas, pour les raisons évoquées précédemment (à savoir que foi et raison ne sont pas incompatibles). Enfin, remarquons en passant qu'écrire que la publication de certaines opinions dans nos colonnes pose un problème de fond (sous-entendu qu'elles n'ont pas à être exprimées publiquement) est une atteinte à la liberté d'expression.

L'extrait suivant provient d'un professeur émérite de l'Université Libre de Bruxelles, c'est-à-dire d'une université laïque, farouchement anti-catholique : « Monsieur, je suis déçue et indignée, la majorité de vos articles est écrite par des bigots et non par des historiens »... On voit jusqu'à quel extrémisme peut mener l'animosité et l'anticléricisme, et l'on peut se demander si ce "savant" connaît le véritable sens des termes qu'il utilise.

L'extrait suivant est éclairant. Son auteur a été très longtemps croyant avant de devenir athée ; il s'est ensuite fait l'adepte d'une religion indienne avant de redevenir athée. Il m'écrit ceci : « Je suis à présent redevenu athée et je pense que Dieu n'existe pas. Toutefois je dois admettre que la science ne peut pas prouver la non-existence de Dieu ». Cette personne prend donc le contre-pied des propos de la première lettre citée. Il continue : « Un vrai scientifique est forcément agnostique car il ne s'intéresse qu'aux faits qui peuvent être prouvés scientifiquement et non aux faits dits surnaturels qui sont le produit de l'imagination humaine et nullement de la réalité ». Ce passage illustre bien l'état d'esprit général de beaucoup de nos contemporains qui, par ignorance ou mauvaise foi, ressassent toujours les mêmes préjugés concernant l'incompatibilité entre la foi et la science et qui, nous l'avons vu, sont sans fondement.

Voici encore un extrait d'une lettre que m'a adressée le président du Cercle Zététique de France (groupuscule militant en faveur d'une science sans Dieu – si ce n'est celui de la Raison –) et qui a écrit un ouvrage sur le Suaire de Turin intitulé "*Miracle ou imposture, l'histoire du Suaire de Turin*". On voit que, même dans le choix des termes du titre, on recherche le sensationnel pour capter l'attention des lecteurs. Voici ce qu'il dit en parlant de l'historien : « Si l'historien veut présenter un travail digne de confiance, il doit, comme les scientifiques, laisser sa croyance à la porte de son laboratoire ». On se demande comment on peut en arriver à penser et à écrire de telles aberrations. Car comment imaginer un seul instant qu'un bon historien ou qu'un vrai savant est forcément athée, agnostique et non religieux. La foi n'a ici rien à faire avec le travail scientifique. Le seul fait de dire que le

chrétien ne peut faire preuve d'un travail scientifique parce que sa démarche est "entachée" par sa foi qui peut influencer ses conclusions, c'est oublier un peu vite que l'athéisme ou l'agnosticisme offrent, eux aussi, une vision, une interprétation du monde, de l'univers, de la création qui influencent certainement le travail scientifique (voir à ce propos le très beau livre de Claude Tresmontant sur l'existence de Dieu, aux éditions du Seuil en 1966) (1).

Voici un autre exemple qui concerne le Suaire de Turin : "La présentation de la question du Saint Suaire par M. Raffard de Brienne est particulièrement orientée [évidemment puisque l'auteur de l'article est partisan de l'authenticité (c'est moi qui l'ajoute)] et du coup, le lecteur est mal informé sur le sujet, donc le lecteur ne fera pas forcément appel à son propre esprit critique, habitué qu'il est de considérer votre revue comme sérieuse". Le raisonnement de ce monsieur est surprenant : notre revue n'est plus sérieuse puisque nous avons publié un article qui défend l'authenticité du Suaire ! Quel prestige aurions-nous eu si nous avons publié un article dénonçant l'imposture du Saint Suaire ! Décidément, la confusion des esprits est totale.

Pour terminer, voici la réflexion d'un maître de conférences honoraire de l'Université de Grenoble qui m'écrit : "Vous avez ouvert vos colonnes, me semble-t-il, à des personnes venues exprimer leur foi et non exprimer avec l'objectivité requise le thème choisi"

Voilà. Devant ce type de propos, il y a de quoi rester dubitatif sur l'esprit critique de nos contemporains et leur honnêteté intellectuelle. Sans connaissance précise du problème, de la véritable relation qui existe entre la foi et la science, on peut être tout à fait désorienté, et on finit par avouer qu'effectivement, le scientifique doit laisser sa foi à la porte de son laboratoire... Eh bien non ! Foi et science ne s'opposent pas ; au contraire, elles s'enrichissent mutuellement car les vertus émanant de la première aident au développement d'une science vraie et authentique reposant sur les vertus d'humilité et d'honnêteté.

Bruno Bioul

(1) Claude Tresmontant : *Comment se pose aujourd'hui le problème de l'existence de Dieu.*

Lettres de nos adhérents

Voici donc les premières questions posées par Monsieur Emlinger que nous vous avons annoncées dans le numéro 14.

« Je fais partie d'une équipe catéchétique présidée par un prêtre et un laïc, assistés par quatre autres laïcs.

Lors de notre dernière rencontre nous avons étudié « L'Évangile » de Saint Jean, chapitre 20, versets 11 à 18.

Mon désaccord a été total avec ce prêtre et le président. D'après eux la Résurrection de Jésus-Christ n'est pas matérielle, corporelle ; elle n'aurait pu être photographiée.

Elle n'a pu être constatée que par « les yeux de la foi » puisque Jésus-Christ ne s'est montré qu'à ses disciples ou à la foule de cinq cents frères (Épître de Saint Paul aux Corinthiens 15,1 à 9) mais jamais à ses adversaires - à Pilate, par exemple -.

Mais pourtant, dis-je, Jésus, ressuscité établissait avec ses disciples des rapports directs à travers le toucher et le partage du repas. Il les invitait à reconnaître qu'il n'était pas un esprit et surtout que le corps ressuscité avec lequel il se présentait à eux était le même qui avait été martyrisé et crucifié puisqu'il portait encore les traces de sa passion. Quiconque, s'il eût été présent, aurait pu toucher Notre Seigneur et mettre les mains dans ses cicatrices !

Non ! martela-t-on, il aurait été impossible à quiconque, fût-ce à ses disciples, de voir visuellement Jésus-Christ et de mettre ses mains dans ses cicatrices, car cette Résurrection n'était constatable qu'avec le regard de la foi. »

Luc Emlinger

Nous arrêtons la lettre ici, réservant la suite pour une fois prochaine.

Cette interprétation hérétique de la Résurrection du Christ est tellement répandue et tellement dangereuse qu'il nous semble indispensable de la dénoncer comme telle. Le Pape Pie X énonce dans son décret *Lamentabili* que toutes et chacune des propositions qu'il contient doivent « être tenues par tous comme réprouvées et proscrites », parmi elles celles-ci : (XXXVI) « *La résurrection du sauveur n'est proprement pas un fait historique, mais un fait d'ordre purement surnaturel, ni démontré ni démontrable, que la conscience chrétienne a peu à peu déduit d'autres faits.* » (XXXVII) « *La foi en la résurrection du Christ, à l'origine, porta moins sur le fait même de la résurrection que sur la vie immortelle du Christ auprès de Dieu.* »

Rappelons ce « toutes et chacune » qui « réprovoque et proscrit » chaque partie des phrases énoncées. Et ces affirmations sont encore valables (en dépit de ce qu'on pourra vous dire) pour le Pape d'aujourd'hui qui s'est exprimé dans ces termes le 28 avril 1996 devant les nombreux fidèles réunis sur la place Saint Pierre à Rome :

« Le Catéchisme de l'Eglise Catholique présente la Résurrection du Seigneur comme "un événement réel qui a eu des manifestations historiquement constatées" (CCC, 640). Il s'agit de témoignages sans aucune ambiguïté, offerts par le Nouveau Testament.

La première donnée que les Evangiles enregistrent est celle du tombeau vide. "Ce n'est pas en soi une preuve directe", mais c'est un fait que "sa découverte par les disciples a été le premier pas vers la reconnaissance de l'événement de la Résurrection" (CCC, 640). Tous les récits évangéliques insistent sur cette nouvelle de première heure, historiquement solide. Si elle avait été dénuée de fondement, il n'aurait pas été difficile de la démentir.

Ce sont toutefois les apparitions du Christ qui ont été l'expérience déterminante. Expérience, certes, très singulière, mais entièrement croyable, étant donné la confiance que méritent ceux qui s'y trouvèrent mêlés. Il s'agissait non seulement de Pierre et des autres Apôtres, mais d'un bon nombre de disciples, hommes et femmes, rejoints par le Ressuscité dans des situations et des circonstances diverses, comme Paul en témoigne aussi (cf. I Cor 15, 4-8). Pour exclure toute possibilité de fraude, il suffit de penser à la sainteté de leur vie, qui s'est conclue pour beaucoup par le martyre. En outre rien ne permet de penser qu'ils étaient en proie à une exaltation mystique ou à une hallucination collective. Certains d'entre eux, pêcheurs de Galilée, étaient habitués à beaucoup de concret, si bien qu'aux premières nouvelles de la Résurrection ils ont réagi avec un scepticisme compréhensible : le cas de l'apôtre Thomas est emblématique. Comment, du reste, faire l'hypothèse d'un enthousiasme facile chez des hommes déçus et prostrés à cause de la triste fin de leur Maître? Seule l'évidence du Christ ressuscité - "expérimenté" par eux de façon sensible (perceptible) - peut expliquer de façon adéquate qu'ils aient pu s'engager dans une annonce aussi provocatrice, destinée à susciter la réaction violente de leurs ennemis. Celle-ci en effet ne tardera pas à se manifester et les contraindra à souscrire leur fidèle témoignage avec leur sang.

Que la Sainte Vierge, Mère du Seigneur ressuscité, soutienne notre foi, comme elle a soutenu l'annonce apostolique. Elle a avec l'événement de la Résurrection un rapport très spécial : le Ressuscité est son fils ! Ce corps qui a repris vie dans le tombeau, élevé à une condition de gloire, est le même qui s'était formé dans son sein. Que Marie veuille aider beaucoup d'hommes et de femmes de notre temps à s'ouvrir à ce mystère, duquel jaillit vie et salut pour le monde entier. »

Ajoutons à ces paroles du Saint Père que pour la photographie impossible, « l'équipe catéchétique » ferait bien de n'être pas aussi affirmative : il existe justement un certain "négatif" que personne, je dis bien personne, n'est en mesure avec toute la science du XXI^{ème} siècle de reproduire...

Quant au fait que Jésus ne se soit montré qu'à ses disciples et amis, qui peut le démontrer ? Celui qui refuse a priori de croire à la Résurrection ira-t-il crier sur les toits : « je l'ai vu ressuscité ! »... Et les gardes au tombeau qu'ont-ils vu, eux ? Je sais bien que les exégètes d'aujourd'hui parlent de « petit scénario » et d' « épisode ajouté par la suite » : stratagème un peu facile pour se débarrasser d'un passage embarrassant...

Marie-Christine Ceruti

La question du 7Q5

Comme promis nous publions ci-après le texte qu'avait commencé à écrire Mademoiselle Demanche sur la question du 7Q5.

Après l'étude du 7Q5 (1) par le père O'Callaghan, et l'identification qu'il en a proposée en 1972 (Marc VI 52-53) dans deux revues espagnoles (2) un silence prudent de la part des uns, réprobateur de la part des autres, s'était établi ; il était alors admis, d'ailleurs sans preuve, que les Evangiles avaient été écrits après 70. Un document de l'an 50 environ ne « pouvait » pas être un document évangélique.

Mais dans les années qui ont suivi, les réflexions pleines de bon sens de J.A.T. Robinson (3) ont souligné l'absence d'allusions chez les Evangélistes, à cette catastrophe religieuse qu'a représenté pour les Juifs la destruction du Temple en 70. Un nouveau regard sur les textes a fait remarquer certains détails jusqu'alors négligés : Jean V 2 par exemple peut, lorsqu'il écrit, parler de la piscine de Bethesda comme existant encore, alors qu'elle a été détruite en 70 par les Romains ; Matthieu (XVII 24-27) raconte que les percepteurs de Capharnaüm, chargés de prélever les taxes annuelles pour le Temple, vinrent trouver Pierre, pour lui demander si Jésus voulait s'en acquitter. Jésus s'y conforma, en faisant un miracle. Cet épisode n'avait d'intérêt que pour les Juifs encore soumis aux réglementations du Temple. On trouve également mention dans Matth. XVI 13 et dans Marc VIII 27 de la ville de Césarée de Philippe qui eut son nom changé en Neronias en l'an 66 par le roi Agrippa II.

L'examen du 7Q5 fut donc repris par des experts de diverses nations : Autriche, Italie, Etats-Unis, Norvège, Allemagne.

Le papyrologue allemand C.P. Thiede se plongea dans l'étude du document en 1984. Des savants israéliens s'y intéressèrent aussi et le département des enquêtes, service d'identification et de science légale de la police nationale d'Israël à Jérusalem, organisme évidemment neutre dans ce débat, autorisa l'utilisation de son microscope électronique, plus performant que ceux dont disposent généralement les universités, pour analyser le document, et spécialement une lettre grecque, lue par les uns NU, par les autres IOTA.

Alors que la bataille faisait rage, Bernard Meyer organisa à l'Université d'Eischstätt en Allemagne un colloque international sur le 7Q5, dont les travaux furent publiés sous le titre : *Christen und Christliches in Qumran ?* Regensburg 1992.

Le Père O'Callaghan, vingt ans après sa stupéfiante découverte fut enfin autorisé à en publier dans la revue des Jésuites *La Civiltà Cattolica* (livraison de juin 1992) le récit passionnant.

C.P. Thiede a publié en français chez F.X. de Guibert en 1994 un livre consacré à la question : *Qumrân et les Evangiles*. Il donne des reproductions photographiques du document réel, des tableaux indiquant les lettres qui existent et celles qu'on a rétablies dans les intervalles. Il expose... [Là s'arrête le texte... hélas].

Françoise Demanche

(1) Publié dans le volume III Oxford en 62 (sans identification) dans la collection « Discoveries in the Judean desert », mais en précisant que son écriture le faisait dater du milieu du premier siècle.

(2) Revue *Biblica* 53 – 1972 (premier article suivi d'articles ultérieurs)

(3) *Redating the New Testament* - 1976

Nous avons reçu, suite à notre article sur ce même sujet du 7Q5, une lettre de Monsieur **Bruno Bioul** dont voici le texte :

Je voudrais faire une remarque sur le problème du 7Q5 dont parle le frère Maximilien-Marie dans le dernier numéro des *Nouvelles de l'association Jean Carmignac*. L'identification du 7Q5 est, à mon sens, très fragile, et rien ne permet aujourd'hui de conclure à coup sûr à son authenticité ou à son inauthenticité. Il n'y a pas d'argument déterminant dans un sens comme dans l'autre. Mais il y a une chose que tout le monde oublie et qui est fondamentale : rien ne permet d'affirmer que les grottes près de Qumrân ont bien été fermées en 68 de notre ère, au moment de l'arrivée des Romains. On sait très bien que les rouleaux de cuivre de la grotte 3 ont

été déposés après la chute de Jérusalem car leur date, déterminée par paléographie, est située entre 75 et 100 de notre ère, ce qui prouve qu'on est retourné dans cette grotte après 71. Il se peut donc que la grotte 7 ait été, elle aussi, "revisitée" postérieurement au premier dépôt, et que des chrétiens y aient déposé leurs manuscrits plus tard, au cours de la seconde révolte juive par exemple.

[Rappelons que M. Bioul est historien et archéologue, chargé d'enseignement à l'Université de Bourgogne].

Inutile de préciser que, assez déconcertés, nous avons demandé plus de détails et voici la réponse de Monsieur Bioul.

Je suis désolé d'avoir éveillé en vous une certaine désillusion. Ce n'était pas mon propos. Je voudrais cependant relativiser mes dires. Tout d'abord, la grotte 3 (où furent découverts les rouleaux de cuivre) n'est pas la grotte 7. Celle-ci est proche du site de Qumrân (quelques centaines de mètres tout au plus) alors que la grotte 3, la plus éloignée des onze, se trouve à 2 km au nord du site. D'autre part, rien ne permet d'affirmer qu'il y a bien un lien entre toutes les grottes (c'est fort probable mais non certain). La grotte 3 peut très bien avoir été "visitée" après 68 A.D. sans que cela ait une incidence sur les autres grottes. Je voulais simplement souligner le fait que rien ne permet de soutenir l'hypothèse que toutes les grottes aient été fermées en 68 puisque la grotte 3 a été utilisée après cette date. En ce qui concerne les rouleaux de cuivre, il faut savoir que ces documents sont exceptionnels à plus d'un titre : le matériau est unique (une feuille de cuivre fin de 98% de pureté), leur situation à l'intérieur de la grotte est singulière (lors de leur découverte, les rouleaux reposaient l'un à côté de l'autre sur une corniche de la paroi du fond de la grotte, à l'écart des autres manuscrits), leur contenu ne cesse d'interpeller le monde savant et fait travailler les imaginations. Les rouleaux de cuivre, découverts en 1952, ont été datés par paléographie du dernier tiers du I^{er} siècle de notre ère (entre 70 et 100) par Frank More Cross et Joseph Tadeuze Milik, ce qui explique pourquoi on pense qu'ils ont été cachés dans la grotte après les autres manuscrits. Pourtant, je me dois de rappeler qu'en 1997, le Père Emile Puech de l'Ecole biblique de Jérusalem, a publié une nouvelle étude dans laquelle il affirme que, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'ici (les cachettes ont permis de soustraire à l'appétit des Romains le Trésor du Temple de Jérusalem), le trésor est composé des biens et possessions des groupes esséniens, dont la Règle exigeait de ses membres la mise en commun de leurs biens, biens qui ont été généralement cachés dans leurs propriétés ou dépendances, dans des cachettes confiées au soin des divers responsables qui en avaient toujours le libre accès. Mais il ne donne, semble-t-il, aucune indication chronologique. Le débat sur la datation des rouleaux de cuivre reste donc toujours ouvert. C'est cette possible "réouverture" de la grotte 3 qui m'incite à la plus grande prudence quant à la date de déposition du 7Q5. Comme je vous l'ai dit, la grotte 7 n'est pas la grotte 3, mais si l'une des 11 grottes a été réutilisée après 68-70, il n'y a pas de raisons qu'il n'en soit pas de même pour les autres. C'est une probabilité et non une certitude, mais le raisonnement se tient.

*Entre temps nous avons pris connaissance d'un livre récent de **Carsten Peter Thiede** (1) qui donnait les nouvelles suivantes :*

En Italie, Marta Sordi et Ilaria Ramelli ont prouvé que l'Evangile de Marc a été accueilli dans le canon greco-romain avant le milieu des années 60 du 1^{er} siècle, et qu'il fut lu (et parfois parodié) par des auteurs comme Pétrone. [Cf., Ilaria Ramelli, *Pétrone et les Chrétiens*, in « Aevum » 70 (1996), PP.75-80 ; Carsten P. Thiede, *La Naissance du Christianisme. Juifs, grecs, Romains et la mort du monde antique*, pp. 123-47, où il est question aussi de l'auteur grec Cariton d'Aphrodisie (I^{er} s. ap. J.-C.), qui dans le roman *Les Aventures de Cherea et Calliroe* tire quelques thèmes de l'Evangile de Matthieu.] Des savants juifs, par exemple Shemaryahu Talmon, ont soutenu avec encore plus de conviction la forte probabilité qu'un Evangile primitif proche de celui de Marc ait été étudié et catalogué dans les archives des Esséniens de Qumrân avant que la patrie des manuscrits de la Mer Morte ne soit détruite en 68 ap. J.-C. [Talmon l'a confirmé au symposium des spécialistes de la grotte 7 de Qumrân (3

janvier 1999) au Notre Dame Centre de Jérusalem.] Pour le Finlandais Heikki Koskenniemi, pionnier de la reconstruction des papyrus, l'identification du fragment « Qumrânien » 7Q5 avec Marc 6,52-53 – preuve que cet Evangile a été composé nécessairement avant que les Romains ne détruisent Qumrân en 68 – est à mettre sur le même plan que la découverte du fameux « Linéaire B ». [Heikki Koskenniemi, *Uutta tietoa evankeliumien syntyajoista*, in « Sanansaattaja » 23 (1996), p.4 ; Id., *Vielä Matteuksen evankeliumin syntyajasta*, idem 32 (1996), p.8.] Dans ces dernières années Don Joan Maria Vernet, un scientifique espagnol qui enseigne en Israël, a analysé et comparé toutes les recherches sur Qumrân et les origines de l'Evangile de Marc, y compris la nôtre et celles de nos adversaires les plus déclarés, Emile Puech et Vittoria Spottorno. Don Vernet a conclu de façon claire et nette que les Evangiles ont été certainement écrits à l'époque des témoins oculaires et que les papyrus le prouvent au-dessus de tout doute raisonnable. [Joan M. Vernet, *Réaffirme-t-on que le papyrus 7Q5 porte Mc 6,52-53 ?* in « Rivista Biblica »46 (1998), pp. 43-60].

(1) Carsten Peter Thiede et Matthew d'Ancona *La Vraie Croix*, p. 188 de la version italienne (Mondadori 2001).

Nous avons voulu vous faire connaître la situation actuelle relative au 7Q5, sans rien cacher, ni minimiser. La discussion est ouverte. Nous attendons vos réactions, vos commentaires et surtout les informations supplémentaires que vous pourrez nous donner.

A propos de la Deuxième Epître de Saint Pierre

ou : « N'arrive-t-il pas qu'à force de réfléchir, nos exégètes deviennent myopes ? »

Depuis longtemps, on s'est posé la question – et on se la pose toujours - : l'auteur de cette seconde Epître ne serait-il pas quelqu'un d'autre que l'Apôtre Pierre ?

On a commencé à douter de bonne heure : Saint Jérôme, au IV^{ème} siècle, constatait dans sa préface : « ...la plupart nient que la seconde soit de lui (= Pierre), à cause de la dissonance de style avec la précédente. »

Depuis, on a, bien sûr, réfléchi plus avant dans le même sens et, en consultant par exemple la préface d'une bible du Chanoine Osty, je découvre deux ou trois arguments supplémentaires qui renforceraient le même doute.

Certaines autres Epîtres ont parfois posé question : par exemple l'Epître aux Hébreux a le défaut d'entrer immédiatement dans le vif du sujet, sans aucune présentation de la part de l'auteur. Cela n'a pas empêché que cette Epître figure en bonne place parmi les Ecrits Canoniques du Nouveau Testament (1).

Par contre, la Deuxième Epître de Saint Pierre ne présente pas de lacune semblable : elle commence par une présentation en règle :

« Syméon Pierre, esclave et apôtre de Jésus Christ, à ceux à qui est échue la même précieuse foi qu'à nous, par la justice de notre Dieu et Sauveur Jésus Christ ; grâce et paix vous soient multipliées... »

Cette présentation nous est encore confirmée un peu plus loin, dans les versets 16 à 18 qui attestent que l'auteur était présent à la Transfiguration de Notre Seigneur. Et, au début du chapitre III, il est précisé que c'est la deuxième Epître de l'auteur.

Comment se fait-il que des exégètes fixent avec insistance leur regard sur ce qui est, j'en conviens, une question légitime, mais qu'ils ne sachent pas prendre un peu de recul ? Ils se rendraient compte que la solution qu'ils proposent – à savoir que ce ne serait pas Simon-Pierre qui aurait composé cette deuxième Epître – crée une difficulté encore plus grande et plus grave : comment peut-on accorder crédit à un écrivain qui aurait eu le front de se faire passer avec une telle insistance pour Simon-Pierre alors que ce n'est pas vrai ? C'est du moins ce qui vient aussitôt à l'esprit d'un chrétien comme moi... ou même de tout homme éduqué à la plus simple probité intellectuelle.

Par contre, les différences de style entre les deux Epîtres de Saint Pierre ne paraissent pas du tout inexplicables ; il suffit de mettre patiemment son bon sens à contribution.

Tout d'abord, à l'époque, écrire une lettre était un travail autrement plus ardu que maintenant, Paul lui-même avait recours à des secrétaires. Si j'en crois les Actes des Apôtres (ch. 14 v. 13), Pierre était « un illettré et un simple ». Le besoin d'un secrétaire était encore plus évident que pour l'Apôtre Paul, et son rôle était certainement plus fondamental (j'y insisterai plus loin).

La fin de la Première Epître de Pierre nous fait connaître le nom du secrétaire : c'est Silvain.

En revanche, la Deuxième Epître de Saint Pierre ne mentionne aucun nom, c'est vrai, mais cela ne prouve rien. Saint Paul lui-même se contentait souvent d'une phrase de signature de sa propre main, en faisant parfois remarquer que son écriture est plus grossière (Epître aux Galates VI – 11).

Mais revenons à Saint Pierre. Sa première Epître semble manifestement destinée à des Juifs convertis : quand on émaille son texte de citations bibliques, c'est qu'on s'adresse à des habitués de l'Ancien Testament. D'ailleurs, au début, le verset d'adresse est dédié « aux passants de la dispersion ».

Rien de tel dans la seconde. L'adresse d'introduction ne fait aucune allusion à la Diaspora et, dans le cours de l'Epître, les citations textuelles de la Bible sont pratiquement inexistantes. Dans le chapitre II, Saint Pierre évoque bien l'histoire de Noé, de Sodome et Gomorrhe, de l'ânesse de Balaam, mais avec un mode d'expression qui me rappelle plutôt l'Histoire Sainte de notre enfance.

Que s'est-il passé entre les deux ?

Il suffit de relire le chapitre II de l'Epître aux Galates (versets 11 à 21) où Saint Paul rapporte « l'incident d'Antioche », et surtout le chapitre X des Actes (tout le chapitre, puis de nouveau au chapitre XI, les versets 1 à 18) qui rapporte la conversion et le baptême du Centurion Corneille, véritable événement dans l'Eglise naissante. Il suffit donc de relire cela pour se remettre en mémoire la difficulté qu'a eue Saint Pierre pour réaliser et pour faire comprendre que les païens convertis devenaient vraiment un seul peuple avec les chrétiens d'origine juive.

Cette seconde Epître de Pierre est vraiment adressée à tous, faite pour tous, et la différence de ton qui la distingue de la première Epître serait précisément le reflet de cet événement fondamental.

Bien sûr, des éléments plus matériels doivent aussi être pris en compte : on n'imagine guère, Simon-Pierre, le vieux pêcheur du lac de Tibériade, dictant mot à mot son Epître à un secrétaire, dans une langue qui n'était pas sa langue maternelle, mais la langue internationale de l'époque dans le bassin méditerranéen : le grec. Rappelez-vous l'appréciation tirée des Actes des Apôtres que j'ai citée précédemment... et, plus directement encore, ceci : si la Tradition nous dit que c'est Marc qui a mis par écrit la prédication de Pierre, c'est sans doute que Pierre pouvait avoir des talents (et un charisme) de prédicateur, mais pas d'écrivain. Sans doute, Saint Pierre a dû « se mettre au grec »... mais il n'avait sûrement pas la jeune tête d'un Saint Jean.

Dans cette seconde lettre, Saint Pierre s'est senti tenu de laisser à l'Eglise une sorte de testament avant de nous quitter. Voyez chap. I, versets 13-14 : « Et j'estime juste, tant que je suis dans cet abri, de vous tenir en éveil par mes rappels, sachant que bientôt je devrai déposer mon abri, tout comme notre Seigneur Jésus Christ me l'a montré ». Remarquons en passant, une fois de plus, qu'on aurait peine à admettre que ce ton de confiance bien naturel puisse être celui d'un « faussaire bien intentionné » !

Mais revenons à la question du style de l'écrivain : je relève – dans l'introduction à cette Epître, dans la Bible d'Emile Osty (1983) – qu'elle s'exprime « dans une langue de bonne qualité, quelquefois gauche, assez souvent recherchée ». Cette qualité de langage un peu irrégulière ne viendrait-elle pas du fait que la collaboration entre Saint Pierre et son secrétaire serait allée plus loin qu'un simple travail de copiste : le secrétaire et Saint Pierre auraient souvent discuté de la manière de rédiger tel ou tel passage – collaboration bien nécessaire à cause du manque de culture littéraire de Saint Pierre.

La correction de la phrase grecque peut être celle d'un copiste-conseiller, sans que le message cesse d'être celui de l'Apôtre toujours présent. Seule cette présence de l'Apôtre peut justifier de l'insistance avec laquelle Simon-Pierre manifeste au lecteur son identité.

Paul Bousset

(1) Mais à la fin de cette même Epître, l'association de l'auteur avec Timothée rappelle l'introduction de nombreuses lettres de Saint Paul (Philippiens, Colossiens etc....)

La jarre « Roma » de la grotte 7 de Qumrân

Photo de la jarre retrouvée dans la grotte 7 à Qumrân qui très probablement contenait le 7Q5. D'après J.A. Fitzmyer, un hébraïsant connu, les lettres qu'elle porte par deux fois sur son épaule représentent le nom de la ville de Rome, écrit comme il a pu par un juif de l'époque. Or dans les autres grottes de Qumrân il a été constaté qu'un nom sur une amphore en indique la propriété et la provenance [de la jarre ou de son contenu, ndr.]. La tradition – et St Irénée en particulier – affirme que St Marc a écrit son Evangile à Rome...

